



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radiologues

Question écrite n° 8035

## Texte de la question

M. Christophe Masse attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les préoccupations des médecins radiologues. Afin de prendre en compte les besoins en imagerie médicale de la population, ces derniers sollicitent la libéralisation des équipements lourds (IRM, scanner), nécessaire pour que chaque patient puisse, sans délai, bénéficier des techniques performantes en imagerie. Cette libéralisation permettrait également à la France de se mettre en conformité avec les directives Euratom de protection contre les rayonnements ionisants. Par ailleurs, devant le manque de manipulateurs et manipulatrices en radiologie, les médecins radiologues demandent l'ouverture de postes de formation dans les écoles de manipulateurs. Enfin, le rétablissement de la lettre-clé Z à sa valeur de 1,67 euro mettrait un terme à la baisse et au blocage des rémunérations de ces professionnels de santé depuis 1995 qui représentent un obstacle considérable au financement des équipements, à l'entretien du matériel, au contrôle de la qualité et à l'évolution du personnel des cabinets de radiologie. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre afin de permettre aux médecins radiologues d'exercer sereinement leur profession.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Masse](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8035

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 2002, page 4772